



BRANCHÉ SUR DEMAIN :
LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE
EN DÉBAT

Webinaire thématique

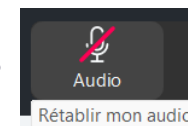
LE PLAN D'ÉVOLUTION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ET L'ÉCONOMIE DES TERRITOIRES

13.11.2025



Bienvenue à toutes et tous

- **La rencontre est enregistrée** : l'enregistrement, la retranscription du webinaire et celle du tchat seront publiés sur le site du débat. Les questions qui n'auront pas pu obtenir de réponses au cours de la réunion seront versées sur la plateforme participative du débat public.
- **Vos micros sont désactivés** par défaut, vous pourrez les rétablir lors des temps d'échanges.
- Pour prendre la parole au cours des temps d'échanges, vous pouvez **lever la main** en cliquant sur « Réagir », puis « Lever la main ».
- Nous vous invitons à **vous renommer** en indiquant votre **prénom, nom** et éventuellement votre **organisme / association / entreprise / université**. Pour cela, ouvrez la fenêtre « Participants », faites glisser votre souris à droite de votre nom et cliquez sur les « ... », puis sur « Renommer ».
- Tout au long de la soirée, n'hésitez pas à **utiliser l'outil Slido** pour partager vos réactions, poser vos questions ou exprimer votre avis. Pour cela, rendez-vous sur **slido.com** et entrez le code **#16 10 463** (ou cliquez sur le lien dans le tchat).



Les règles du jeu

1. Écoute et accueil respectueux de la parole de chacun·e

À l'égard de toutes les personnes présentes (intervenant·es, participant·es et équipe d'animation) ainsi qu'à l'écrit dans le tchat et sur l'outil interactif.

2. Des propos argumentés et compréhensibles

Adopter un langage simple et non technique (éviter les acronymes) pour faciliter la compréhension par toutes et tous.

Seuls les points de vue argumentés alimentent le débat, son compte-rendu et son bilan.

3. Concision et respect des temps de parole

Un minuteur s'affichera pour toutes les prises de parole (intervenant·es et participant·es).

4. Transparence et traçabilité des échanges

Chacun·e est invité·e à se présenter lors de sa première prise de parole.

5. Principe d'inclusion

Un débat public vise à récolter la parole du plus grand nombre. Chacun·e est légitime de s'exprimer et poser des questions, indépendamment de son niveau d'expertise sur les enjeux énergétiques.

Faisons connaissance !

Scannez ce QR code pour
répondre au sondage



ou rendez-vous sur **slido.com** et
entrez le code **#16 10 463**



Faisons connaissance !

① The Slido app must be installed on every computer you're presenting from

Philippe BERTRAN Anaïs LEFRANC-MORIN

Membres de l'équipe du débat



Scannez ce QR code ou cliquez sur le lien dans le tchat pour partager vos réactions

Déroulé - 18h30 - 20h30

Introduction

Séquence 1 – La planification du raccordement : les propositions du schéma d'évolution du réseau de RTE

- Le plan d'évolution du réseau porté par RTE et les enjeux du raccordement
- Temps d'échanges

Séquence 2 – Le projet de schéma de développement du réseau répond-il aux besoins des territoires ?

- Table ronde sur les besoins de différents territoires en termes de raccordement et la capacité de RTE à y répondre
- Temps d'échanges

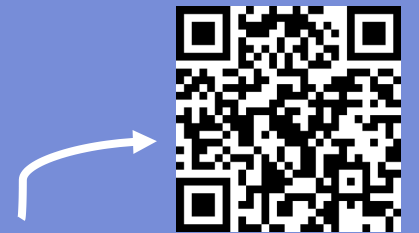
Conclusion



Scannez ce QR code ou cliquez sur le lien dans le tchat pour partager vos réactions

1

La planification du raccordement : les propositions du schéma d'évolution du réseau de RTE



Scannez ce QR code ou cliquez sur le lien dans le tchat pour partager vos réactions



Intervenant·es

Jean-Philippe BONNET – Directeur adjoint Stratégie, Prospective et Evaluation chez RTE

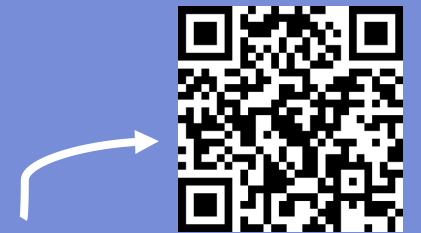
Pierre VETLZ – Grand témoin



Scannez ce QR code ou cliquez sur le lien dans le tchat pour partager vos réactions

Jean-Philippe BONNET

Directeur adjoint Stratégie,
Prospective et Evaluation - RTE



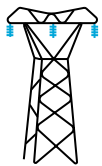
Scannez ce QR code ou **cliquez sur le lien dans le tchat** pour partager vos réactions



Le réseau
de transport
d'électricité

Le SDDR et l'économie des territoires





Le réseau de transport d'électricité est la colonne vertébrale du système électrique



© Mikaël Saignette-Lafontan



© Mikaël Saignette-Lafontan

Moyens de production raccordés au réseau de transport d'électricité



© TRIMET

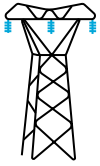
Usine de production d'aluminium raccordée au réseau de transport d'électricité

La loi indique que RTE est responsable du développement du réseau de transport « afin de permettre le raccordement des producteurs, des consommateurs, des exploitants d'installations de stockage, la connexion avec les réseaux publics de distribution [...] »



Concrètement, cela signifie que RTE doit :

1. Accompagner chaque porteur de projet depuis les premières études exploratoires jusqu'à la mise en service
2. S'assurer que les flux d'électricité associés à l'arrivée d'un nouvel utilisateur ne dégradent pas la sécurité d'alimentation des utilisateurs déjà présents



Qu'implique le raccordement d'un utilisateur sur le réseau de transport d'électricité ?

Illustration des opérations induites sur le réseau par l'arrivée de nouveaux utilisateurs

1 Créer une nouvelle liaison de raccordement

2 Renforcer le réseau en amont, pour préserver la sécurité d'alimentation de toute la zone

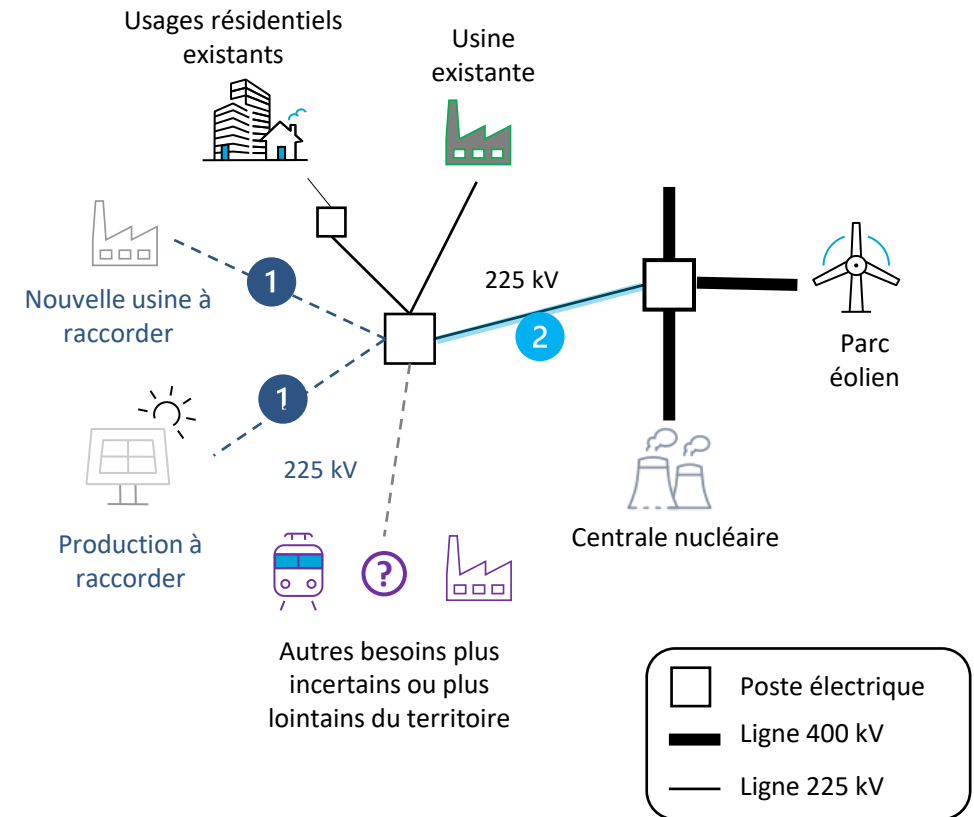


Comment dimensionner le renforcement du réseau ?

- Au fil de l'eau, en réaction aux demandes successives ?
- En cohérence avec les besoins à moyen et long terme ?

Comment financer ce renforcement ?

- Par le nouvel utilisateur ?
- Par tous les utilisateurs du réseau ?
- Seuls ceux du territoire concerné ?





Qui paye quoi entre RTE et les nouveaux utilisateurs pour le raccordement au réseau de transport d'électricité ?

1 Création de la nouvelle liaison de raccordement

→ Majoritairement financée par le demandeur du raccordement

2 Renforcement du réseau amont pour préserver la sécurité d'alimentation

→ Majoritairement financé par l'ensemble des utilisateurs via RTE

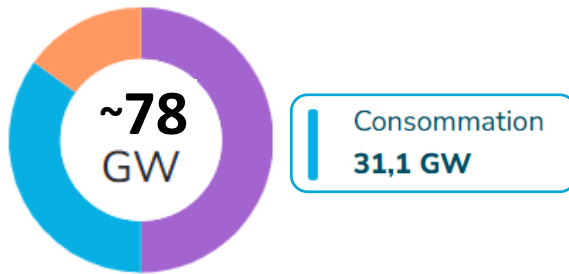
	1	2	
	Travaux de raccordement au réseau	Travaux pour des infrastructures qui bénéficient à plusieurs utilisateurs	Travaux de renforcement du réseau pour préserver la sécurité d'alimentation
Consommateur ou distributeur (cas général)	70 % consommateur ou distributeur 30 % RTE	Non applicable	100 % RTE
Consommateur ou distributeur (zones mutualisées)	70 % consommateur ou distributeur 30 % RTE	Quote-part fixée par zone mutualisée	
Producteur d'énergies renouvelables terrestres	100 % producteur	Quote-part fixée par région administrative	
Producteur éolien en mer s'inscrivant dans un appel d'offre de l'État	100 % RTE	Non applicable	
Producteur hors énergies renouvelables	100 % producteur	Non applicable	
Stockeur	100 % stockeur	Non applicable	



Un volume de demandes inédit, qui nécessiterait d'importants renforcements si tous les projets se réalisaient

Puissance totale à raccorder allouée à de nouveaux utilisateurs du réseau de transport d'électricité

Novembre 2025



200 projets

(plus de 2x la puissance actuellement soutirée par l'industrie raccordée au réseau de transport)



Réindustrialisation et décarbonation de l'industrie existante



Production d'hydrogène et d'e-carburants



Datacenters

Compte tenu des puissances en jeu, ces projets cumulés ont une influence jusqu'au réseau à très haute tension (400 000 V) et placent RTE face à un dilemme :

Beaucoup de ces projets sont encore incertains, il pourrait être prudent d'attendre d'avoir des certitudes sur leur concrétisation avant d'engager des renforcements

L'autorisation et la construction des nouvelles infrastructures du réseau prend du temps et doit être anticipée pour ne pas retarder les projets industriels

Le développement du réseau doit être planifié et priorisé sur les plans industriel, temporel et territorial



La planification du raccordement des nouveaux utilisateurs

EnR terrestres



Planification priorisée à l'échelle régionale (S3REnR)

→ Développement d'infrastructures mutualisées en fonction de l'avancée réelle des projets

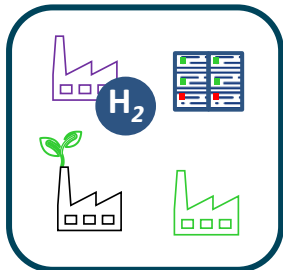
Moyens de production
de grande puissance



Planification à long terme réalisée par l'État

→ Mutualisation des raccordements avec le renforcement et le renouvellement du réseau 400 kV

Nouveaux
consommateurs



Principes de planification proposés dans le SDDR

→ Priorisation des investissements pour attirer les projets dans les zones favorables

→ Évolution du cadre du raccordement pour prioriser les projets les plus avancés et éviter le blocage de la file d'attente

→ Développement d'infrastructures qui répondent à plusieurs besoins



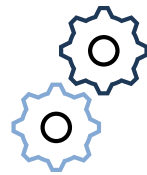
Planification des zones prioritaires et séquençement des investissements pour le raccordement des consommateurs

Les grandes zones industrielles disposent de foncier et de facilités logistiques attractives pour les projets

Développer une offre de réseau cohérente avec les besoins à moyen et long terme pour anticiper l'accueil de l'industrie



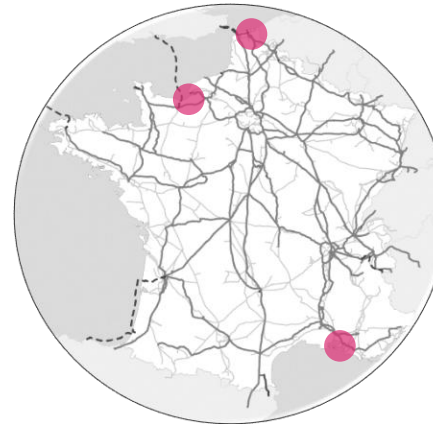
Zone industrielle de Dunkerque



3 Zones P1

Dunkerque, Le Havre, Fos-sur-Mer

Déclenchement des investissements dès l'obtention des autorisations administratives

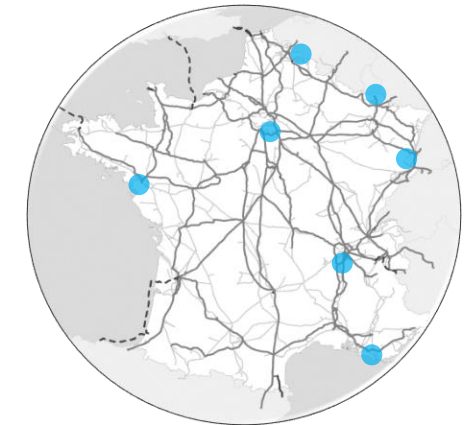


Mise en service dès 2029

7 Zones P2

Valenciennes, St Avold, Sud Alsace, Vallée de la chimie, Plan-de-campagne, Loire-Estuaire, Sud Ile-de-France

Procédures administratives en cours mais lancement des travaux en fonction de l'intérêt des acteurs



Mise en service à l'horizon 2030



Les nouvelles zones identifiées lors de la consultation des parties prenantes en 2024

Les expressions des parties prenantes (industriels, collectivités, acteurs économiques, chambres d'agriculture) ont permis d'identifier des zones géographiques où une augmentation de la consommation est susceptible d'intervenir à brève échéance

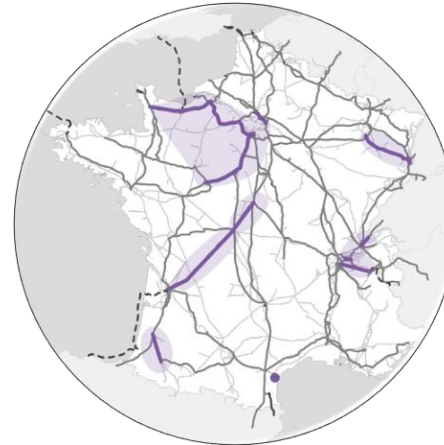


Zone industrielle de Lacq

Zones P3 – options d'accélération du programme THT pour l'accueil de l'industrie

Issues de la consultation publique

Châteauroux, Pyrénées, région parisienne, Alsace, Port-la-Nouvelle, Lyonnais

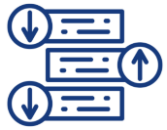


Liens entre renforcements du réseau et développement de la consommation d'électricité

Axe contraint en cas d'arrivée de consommation ou besoin de création de zone mutualisée
Zone de renforcement du réseau

Zones dans lesquelles les besoins de renforcement du réseau 400 kV peuvent permettre d'accueillir de nouveaux consommateurs

Accélération possible des investissements sous réserve de l'accord de l'État et de l'engagement des acteurs



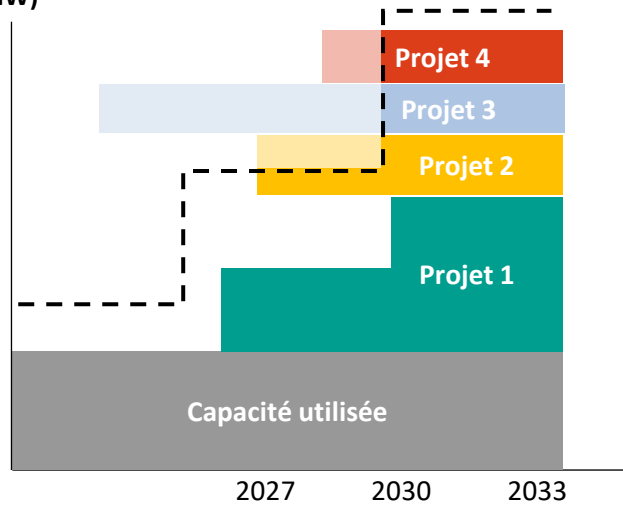
Modifier les règles du raccordement pour optimiser l'allocation des capacités d'accueil du réseau

Cadre en vigueur :

1^{er} arrivé 1^{er} servi

La capacité est allouée à chaque projet dans l'ordre d'arrivée des demandes, et « bloquée » jusqu'à la mise en service effective du projet

Capacité disponible (MW)

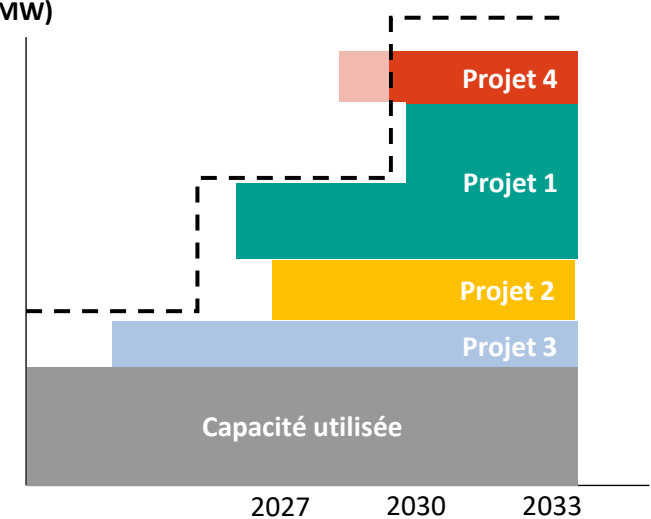


Révision proposée par RTE :

1^{er} prêt 1^{er} servi

La capacité est ré-allouée de manière à optimiser son utilisation en fonction de la maturité de chaque projet. Dans certaines zones, le préfet peut déjà procéder à une telle « re-priorisation ».

Capacité disponible (MW)





Le réseau
de transport
d'électricité

Merci

Pierre VELTZ

Grand témoin



Scannez ce QR code ou **cliquez sur le lien dans le tchat** pour partager vos réactions

Temps d'échanges

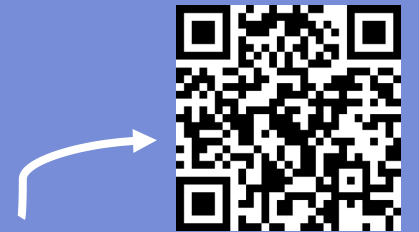
Scannez ce QR code pour
partager vos réactions



ou rendez-vous sur **slido.com** et
entrez le code **#16 10 463**

2

Le projet de schéma de développement du réseau répond-il aux besoins des territoires ?



Scannez ce QR code ou cliquez sur le lien dans le tchat pour partager vos réactions

Intervenant·es

David MARCHAL - Directeur Exécutif Expertises et Programmes à l'ADEME

Philippe BAUCHET – Directeur délégué aux enjeux énergétiques et à l'écologie industrielle de la Région Occitanie

Nicolas PORTIER - Professeur affilié à l'Ecole urbaine de Sciences Po et Président du Cercle pour l'aménagement du territoire (CPAT)

Jean-Philippe BONNET – Directeur adjoint Stratégie, Prospective et Evaluation chez RTE



Scannez ce QR code ou cliquez sur le lien dans le tchat pour partager vos réactions

David MARCHAL

Directeur Exécutif Expertises et Programmes à l'ADEME



Scannez ce QR code ou cliquez sur le lien dans le tchat pour partager vos réactions



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



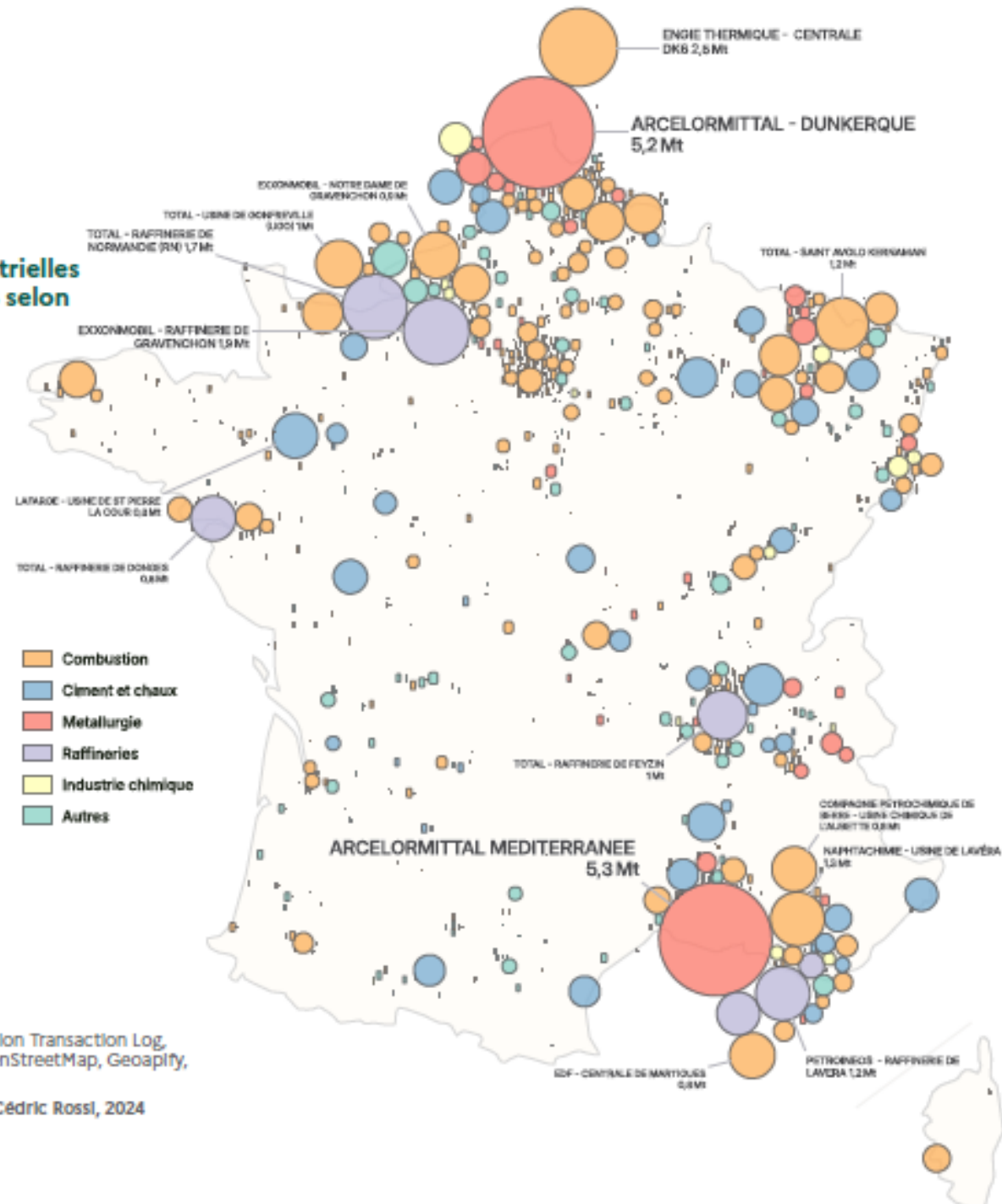
Electrification des procédés industriels

AAP ZIBaC - Zone Industrielle Bas Carbone

Des émissions très concentrées

- **Concentration sectorielle** : 9 secteurs dits énérgo-intensifs, concentrent les 2/3 des émissions de GES de l'industrie
- **Concentration des sites**: 50 sites concentrent la moitié des émissions de GES de l'industrie
- **Concentration territoriale**: 10 à 15 zones industrielles majeures concentrent environ 3/4 des émissions de GES de l'industrie.

Émissions industrielles de GES en 2023 selon les territoires



Sources : European Union Transaction Log, EuroGeographics, OpenStreetMap, Geopify, Natural Earth, 2023

Auteur / Traitement : Cédric Rossi, 2024

Les leviers de décarbonation de l'industrie Et la place de l'électrification



**SOBRIÉTÉ, EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE ET
RÉCUPÉRATION
DE CHALEUR FATALE**



**MODIFICATION
DES INTRANTS MATIÈRES**



**SUBSTITUTION
DES ÉNERGIES CARBONÉES**



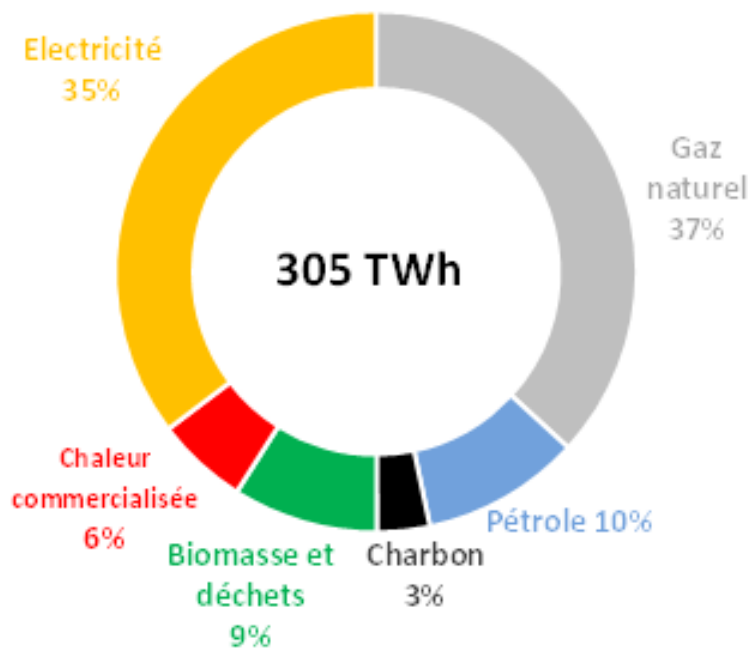
**CAPTAGE ET STOCKAGE
DU CO₂ (CCS)**

La priorisation des leviers est importante pour une cohérence des actions et des investissements :

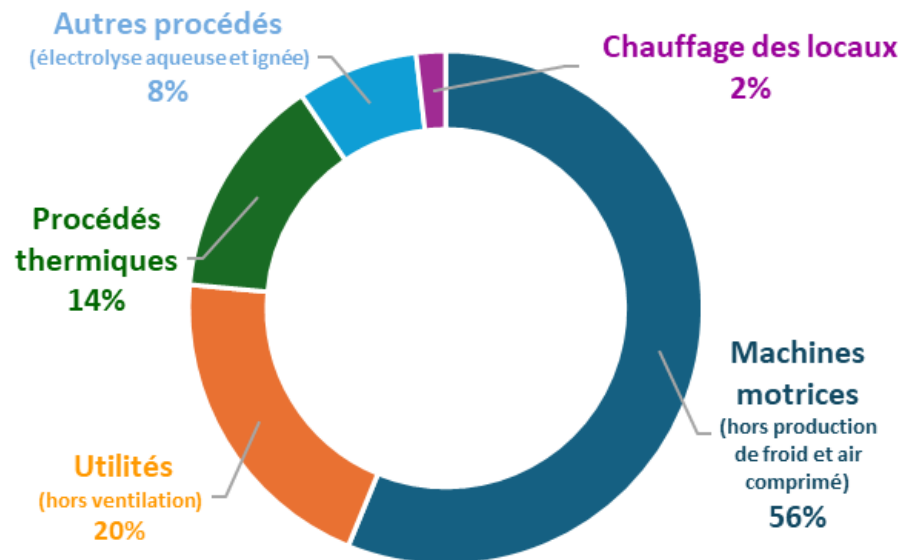
- Optimiser les process via les actions de sobriété et d'efficacité
- Modifier les process ou les intrants pour limiter les émissions de procédés et les consommations d'énergies
- Substituer les énergies carbonées, **notamment par l'électrification**
- Capter et stocker les émissions incompressibles

Etat des lieux de l'électrification de l'industrie

Consommation finale énergétique de l'industrie
(hors usages matières premières) en 2021



Répartition de la consommation électrique par usages dans l'industrie en 2021



Electricité = 1/3 des besoins énergétiques

Procédés thermiques : électrifiés à 7%

- machines motrices
- utilités
- chauffage des locaux

} = **78%** de l'électrification

Perspectives de l'électrification de l'industrie

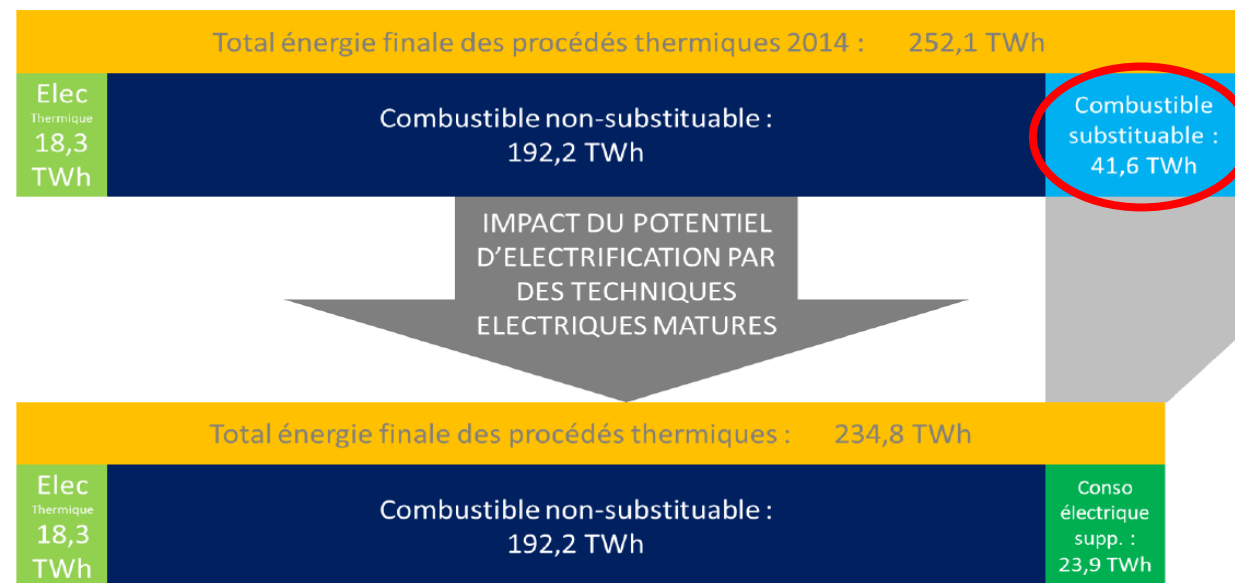
Potentiel d'électrification

CEREN (2020): Gisement des techniques électriques dans l'industrie en substitution aux combustibles dans les procédés thermiques.

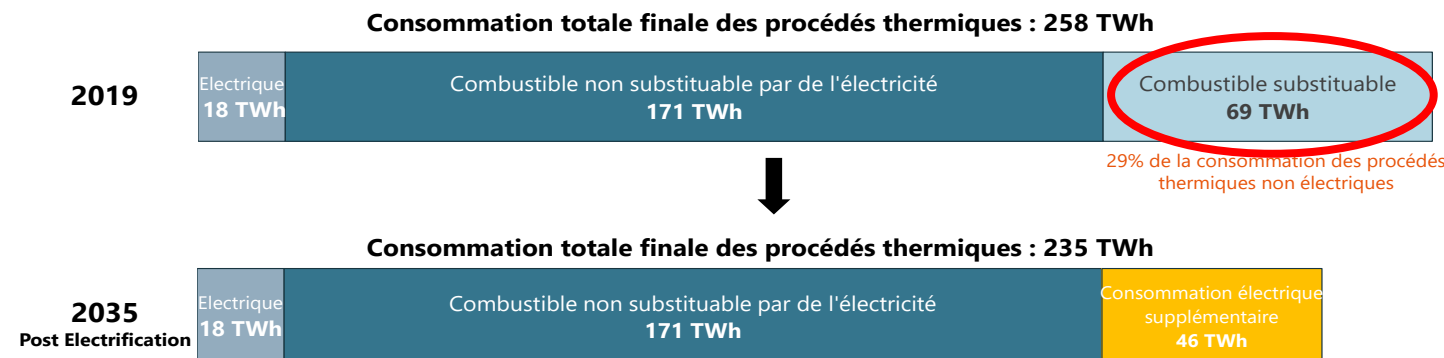
- Données de 2014.
- Ce gisement d'électrification quantifié ne couvre que des technologies matures et déjà appliquées au secteur/process.
- Potentiel technique

ALLICE (2022) : Potentiel d'électrification des procédés thermiques industriels

- **Données 2019**
- Focus sur 5 procédés
- Basé sur des technologies attendues à 2035.
- Potentiel technico-économique

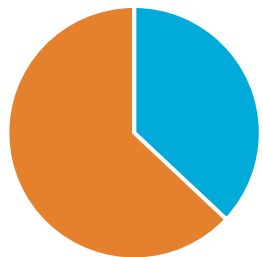


Données Ceren



Décarboner l'industrie : des feuilles de route pour éclairer les enjeux à différents niveaux

Par site



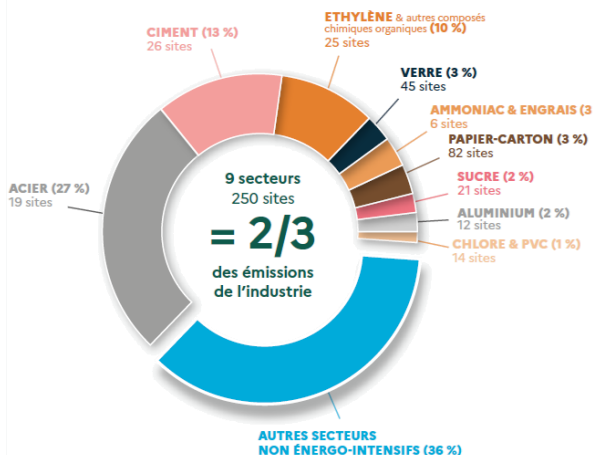
50 Sites les plus émetteurs = 2/3 du CO2 industriel

⇒ Feuille de route de décarbonation des 50 sites établis avec la DGE

⇒ Poursuite de la démarche avec les 140 sites les plus émetteurs

Par secteur d'activité

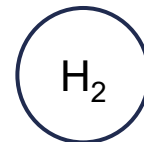
Émissions industrielles de GES en 2021 selon les secteurs et sites



Par technologie



Électrification



Hydrogène

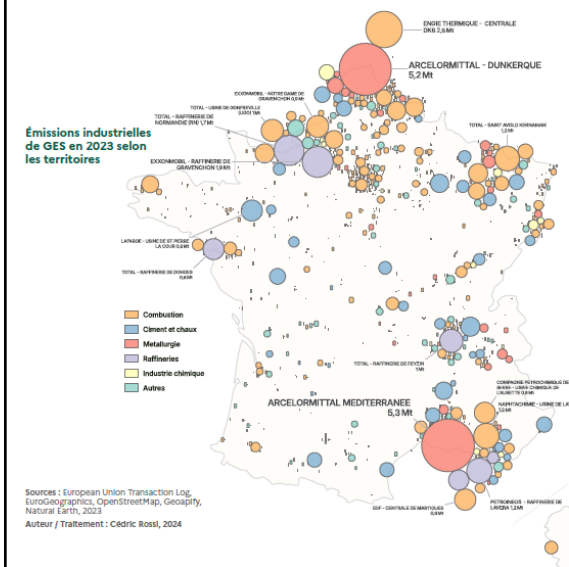


Biomasse



CCU / CCS

Par Territoire



ZIBAC, un AAP en 2 phases


ZIBAC

Phase 1 « Maturation »

(Max 24 mois)

Phase en cours 

Phase 2 « Accompagnement de la trajectoire et suivi des investissements » (5 ans)

Ouvert depuis avril 2025 

11 lauréats sur

3 relèves :

- ✓ Mai 2022
- ✓ Novembre 2022
- ✓ Mai 2023

- Stabilisation de la gouvernance
- Construire et itérer / préciser les **trajectoires de décarbonation**
- Intégrer l'adaptation au changement climatique comme condition de réalisation
- Actions de conseil, d'ingénierie, d'études pour élaboration des trajectoires de décarbonation
- Etudes de préparation des investissements, notamment des **infrastructures électriques, CO2, H2, macro-réseaux de chaleur**
- Identification des projets à financer mais **pas d'aide à l'investissement**


274

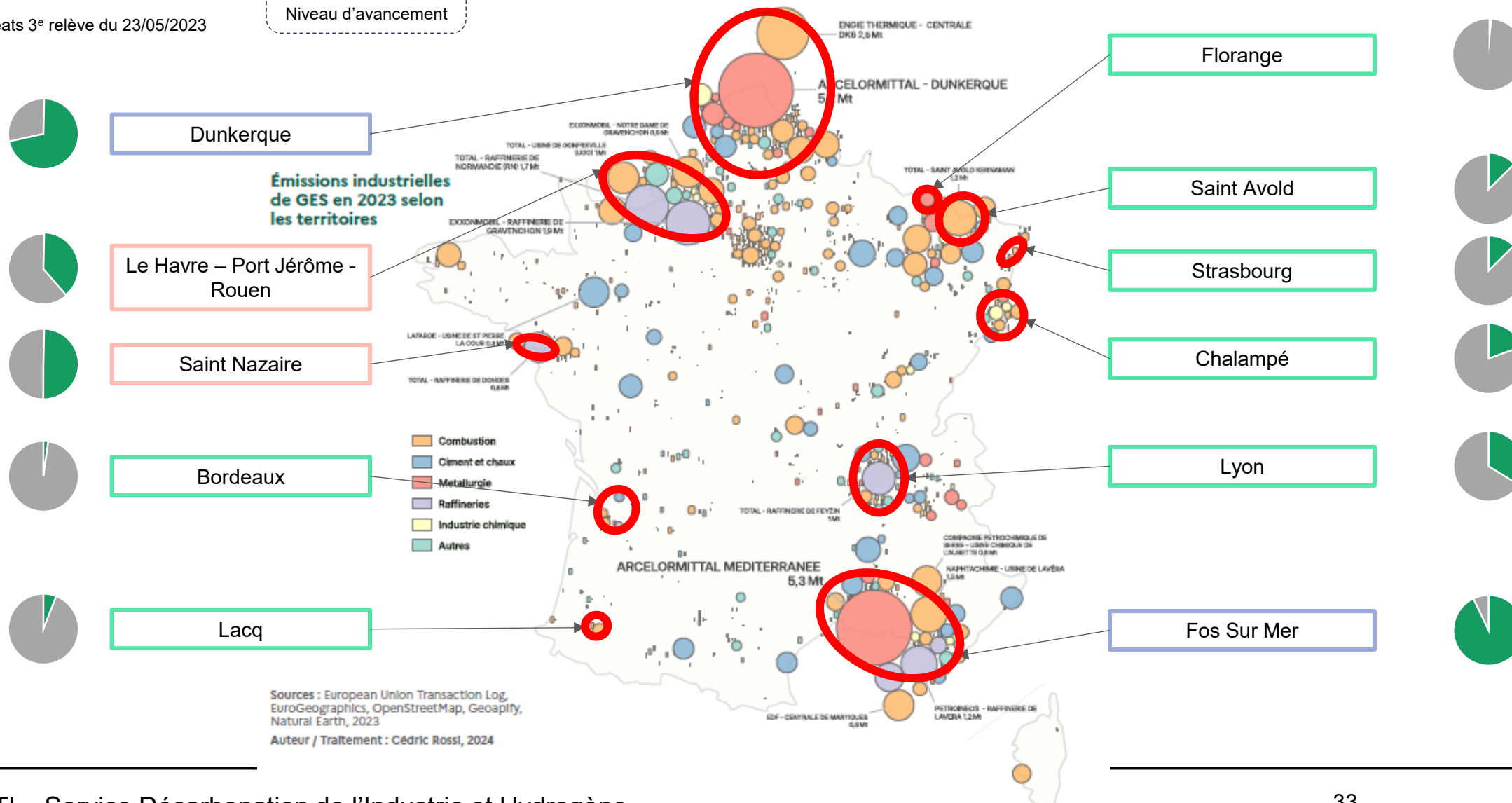
Nombre total
d'études financées


25

Nombre moyen
d'études par zone
industrielle

Les zones lauréates et leur avancement dans la phase 1 de ZIBAC

- Lauréats 1^{ère} relève du 16/05/2022
- Lauréats 2^e relève du 22/11/2022
- Lauréats 3^e relève du 23/05/2023



En conclusion

- **ZI attractives:** : disponibilité foncière, nœuds logistiques, point de convergence des canalisations CO2; la réserve de capacité du réseau électrique est variable sur ces ZI
- **Electrification = levier mature** et incontournable pour décarboner l'industrie ;
- Peut représenter 25 à 40% de l'abattement de CO2 à horizon 2050
- Selon les ZI et les scénarios : perspectives d'augmentation par rapport à 2019 pour la consommation électrique :
 - 2030 : +30% à +100%
 - 2050: +200% à + 500%
- **Electrification souvent « tirée » par de nouvelles activités** : production d'H2 pour usage industriel, eFuels
- **En conclusion** : la décarbonation des grandes ZI passe par l'électrification. Un renforcement du réseau est souvent nécessaire pour permettre de décarboner les sites industriels existants, et est indispensable pour accueillir de nouvelles activités. La question du renforcement de réseau est plus une question de temporalité

Philippe BAUCHET

Directeur délégué aux enjeux
énergétiques et à l'écologie industrielle
de la Région Occitanie



Scannez ce QR code ou cliquez
sur le lien dans le tchat pour
partager vos réactions

Nicolas PORTIER

Professeur affilié à l'Ecole urbaine de Sciences Po et Président du Cercle pour l'aménagement du territoire (CPAT)



Scannez ce QR code ou cliquez sur le lien dans le tchat pour partager vos réactions

Concilier nouvelle planification écologique et industrie

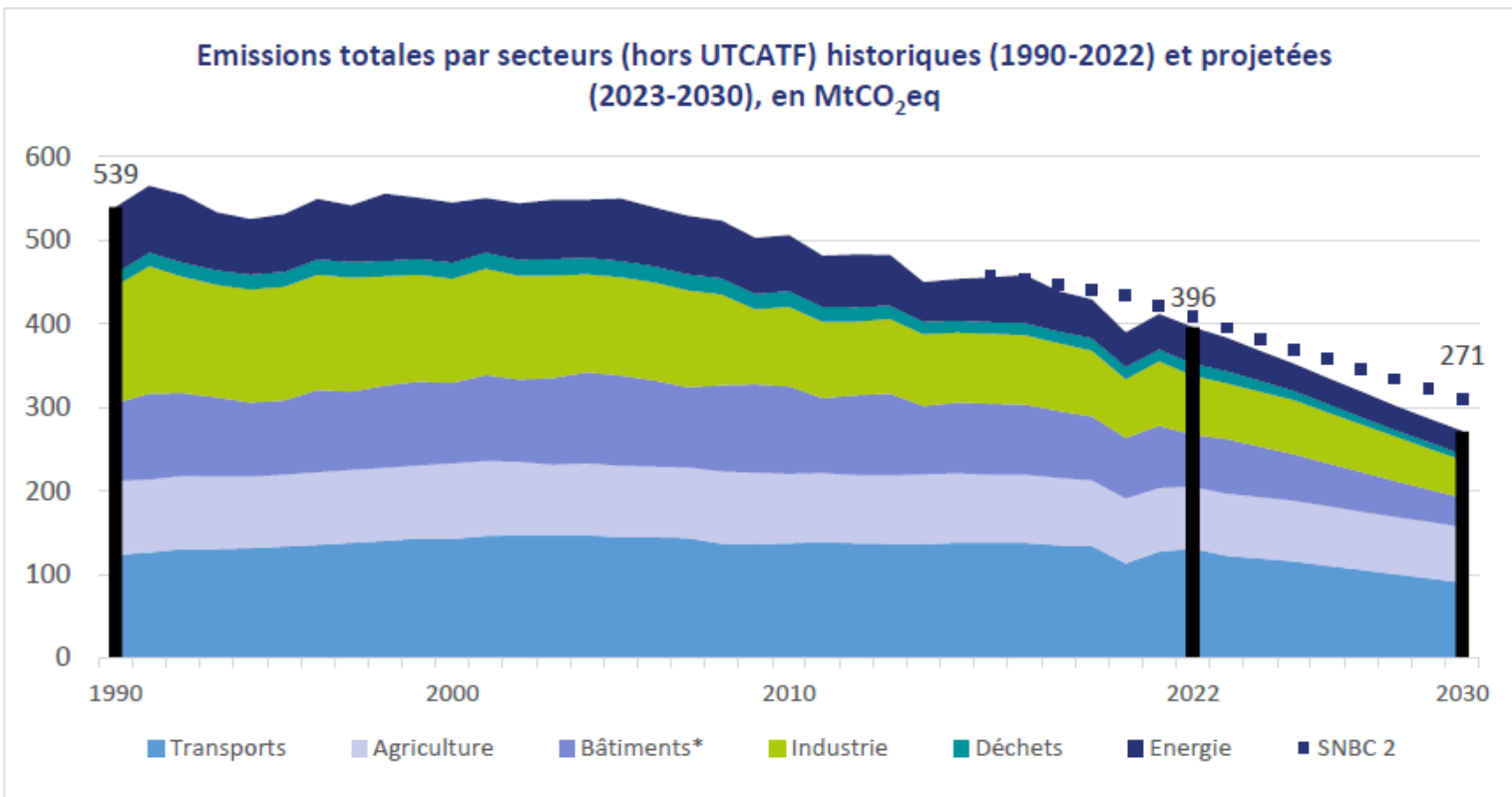


Figure 1 : Evolutions des émissions territoriales de gaz à effet de serre (Sources : inventaire national des émissions de gaz à effet de serre, modélisations DGEC) (*En tenant compte de la cible fixée à 32 Mt CO₂ éq pour le secteur des bâtiments, la cible globale à l'horizon 2030 se situerait autour de 268 MtCO₂eq)

- L'industrie représente environ 17% à 18% des émissions en moyenne nationale (avec secteur de l'énergie environ 24%)
- Ces secteurs ont massivement contribué à la réduction de nos émissions (*désindustrialisation, efficacité, substitution du gaz ou de l'électricité au charbon...*)
- *Electricité = 37% des consommations industrielles soit 103 TWh (14% en 1970)*
- Il est encore demandé à l'industrie des efforts proportionnellement plus importants (cf. projet de stratégie nationale bas carbone et « budgets carbone » sectoriels)
- Il est important d'intégrer un scénario de réindustrialisation profonde (cf. trajectoires RTE)

- 1) Raisonner en empreinte carbone (produire en France est rentable)
- 2) Regagner en souveraineté sur nos approvisionnements stratégiques et nos productions
- 3) Réduire nos déficits commerciaux

Les bassins industriels énergivores

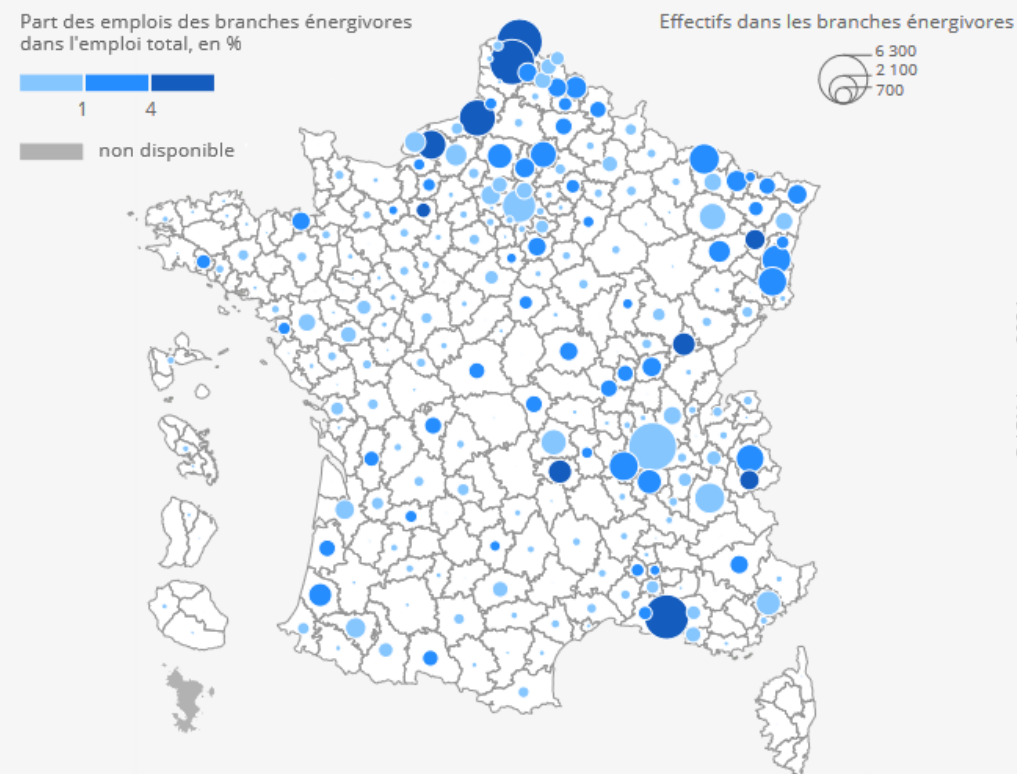
- L'industrie = 23% des 1500 TWh de l'énergie finale consommée en France
- Des énérgo-intensifs très concentrés géographiquement; avec une part élevée des coûts de production (jusqu'à 50%) liée à l'énergie
- Une proportion non-négligeable de l'emploi local exposée aux prix de l'énergie (*enjeux du tarif post-Arenh...*)

Exemple : Aluminium Dunkerque consomme l'équivalent d'une demi-tranche de réacteur nucléaire



Source : calculs IN NUMERI, d'après Eurostat
Figure 13 : Intensité énergétique dans l'industrie en France en 2021

► 2. Effectifs et part des emplois des branches énergivores dans l'emploi total, par zone d'emploi, en 2021



Note : Les branches énergivores de l'industrie correspondent à la sidérurgie, la métallurgie des autres métaux non ferreux, la fabrication de pâte à papier, de papier et de carton, la fabrication de produits chimiques de base et la fabrication de verre et d'articles en verre.

Lecture : Dans la zone d'emploi de Saint-Omer, dans les Hauts-de-France, 5 500 salariés travaillent dans une branche énergivore, soit 8,6 % de l'emploi total de la zone en 2021.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) 2021.

Feuilles de route régionales de décarbonation : des capacités contributives très inégales des différents secteurs selon les régions

Feuilles de route régionales issues des COP sur la planification

- 32% des effacements d'émissions sont attendus de l'industrie dans les Hauts-de-France (contre 13% en Ile-de-France) cf. figure en bas à droite sur les Hauts-de-France = industrie en rouge
- Un volontarisme assez net des régions les plus concernées pour décarboner tout en réindustrialisant (Hauts-de-France, Normandie, AURA, Sud PACA, Grand Est...)

Contribution du territoire à la baisse nationale des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2019

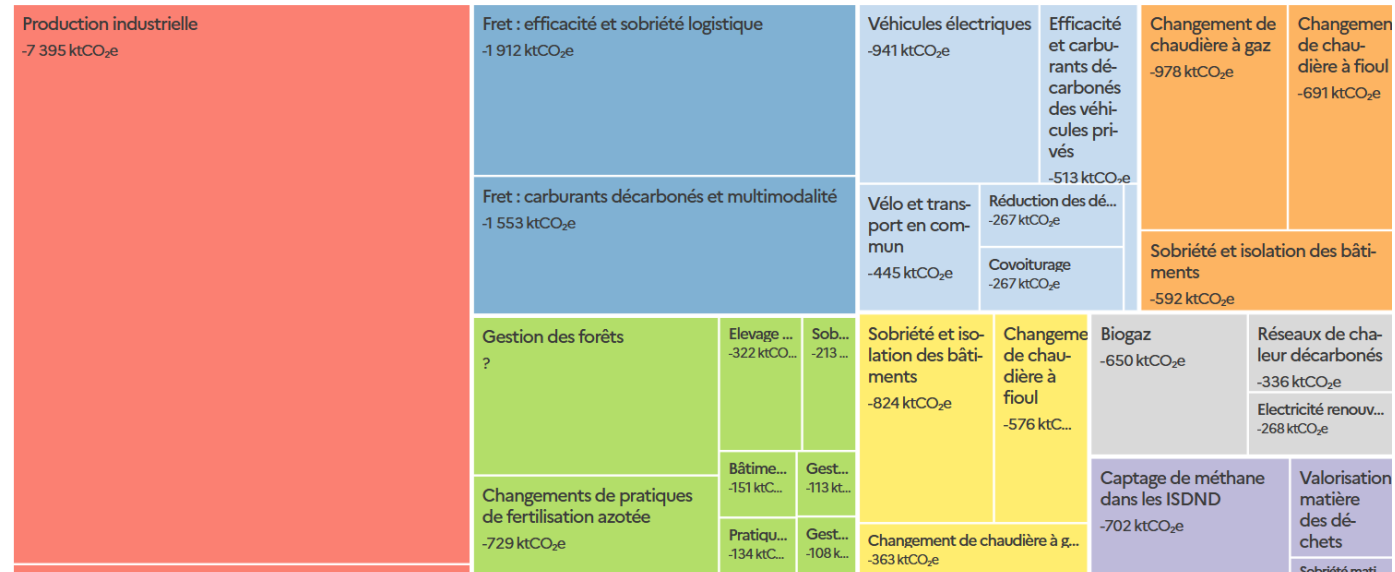
-22 764 ktCO₂e

Baisse nationale des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2019

-201 000 ktCO₂e

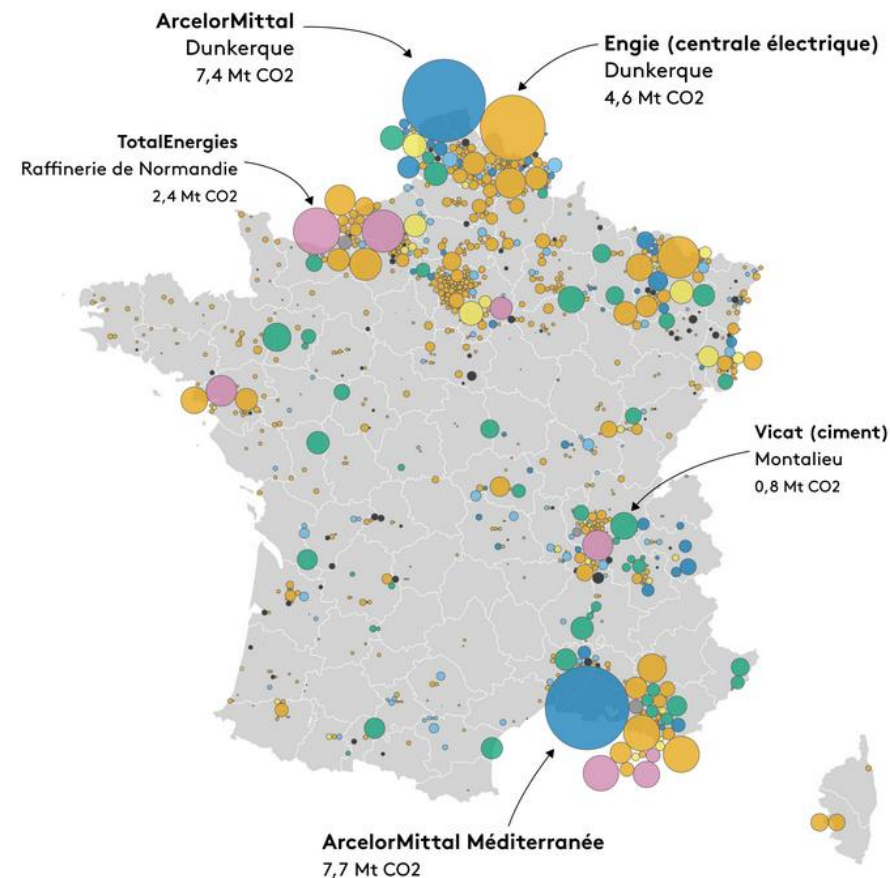
Vision par Secteurs

AGRICULTURE, FORÊTS ET SOLS DÉCHET ÉNERGIE INDUSTRIE RÉSIDENTIEL TERTIAIRE TRANSPORT DE MARCHANDISES TRANSPORT DE VOYAGEURS



Les industries émettant le plus de CO₂

Emissions de CO₂ en 2019, en mégatonnes*



Activité

■ Raffinerie
■ Métallurgie
■ Ciment et chaux
■ Papier
■ Combustion
■ Production d'hydrogène
■ Industrie chimique
■ Verre et céramique

*1 mégatonne = 1 million de tonnes.

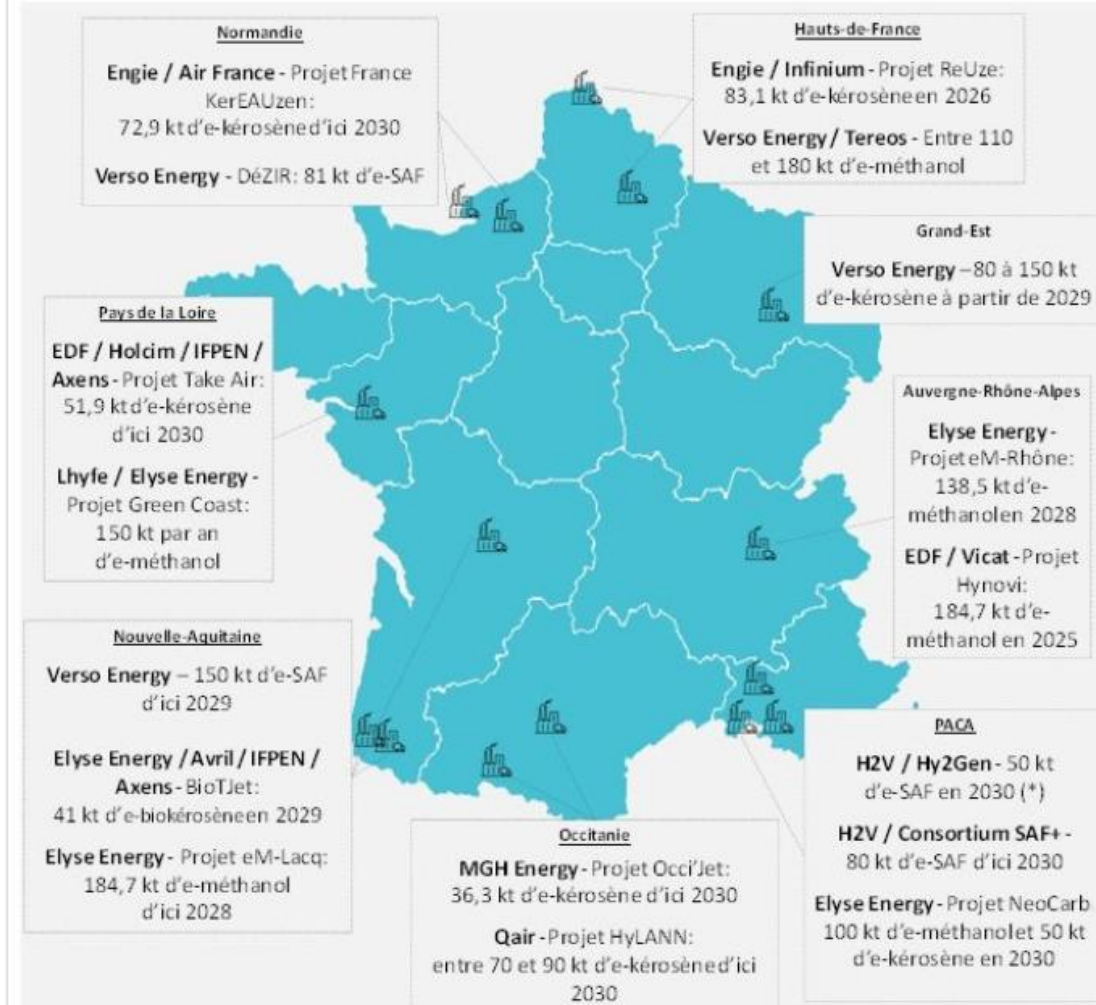
Source : les données d'émissions de gaz à effet de serre de l'UE

Regrouper en « clusters » les activités futures les plus consommatrices

- Optimiser les implantations sur les zones industrielles bas carbone (ZIBAC) et les zones industrialo-portuaires
- Regrouper les électro-intensifs dans des parcs d'activité spécialisés (*dialogue Etat-régions-intercommunalités à organiser*)
- Organiser la récupération de chaleur fatale (*économie circulaire cf. Le Havre, Dunkerque...*) avec les collectivités
- Privilégier les démarches multi-entreprises (pérennité la valeur de l'actif)
- Planifier les montées en cadence progressive des besoins (cf. projets d'usine d'e-carburants sur la carte mais aussi hydrogène bas carbone...)
- Analyser l'intérêt de mutualiser les achats (prix/quantité) et de contribuer collectivement à la gestion de l'équilibre offre-demande

LES GRANDS PROJETS DE PRODUCTION DE E-CARBURANTS EN FRANCE

17 sites représentant plus de 12 milliards d'euros d'investissements



(*) Et jusqu'à 280 kt de méthanol devant servir d'intrant à la production d'e-SAF
Source : Xerfi, d'après Observatoire français des e-fuel, entreprises et presse

S'appuyer sur les territoires d'industrie

- Un programme lancé fin 2018
- Une deuxième phase engagée en 2023 après nouvelles candidatures
- 183 territoires regroupant près de 50% des intercommunalités
- Un co-pilotage élu-industriel
- Une démarche centrée sur l'accélération de projets (foncier, formation, numérique, économie circulaire, efficacité productive...)

Suggestions :

- Sonder les animateurs des Territoires sur besoins projetés en énergie
- Mieux identifier les localisations des établissements les plus énergivores
- Anticiper des potentiels regroupements sur sites (gestion du « parcours résidentiel » des entreprises)
- Combiner la réflexion énergétique avec la gestion d'autres ressources (eau, matériaux, chaleur fatale, biomasse...)

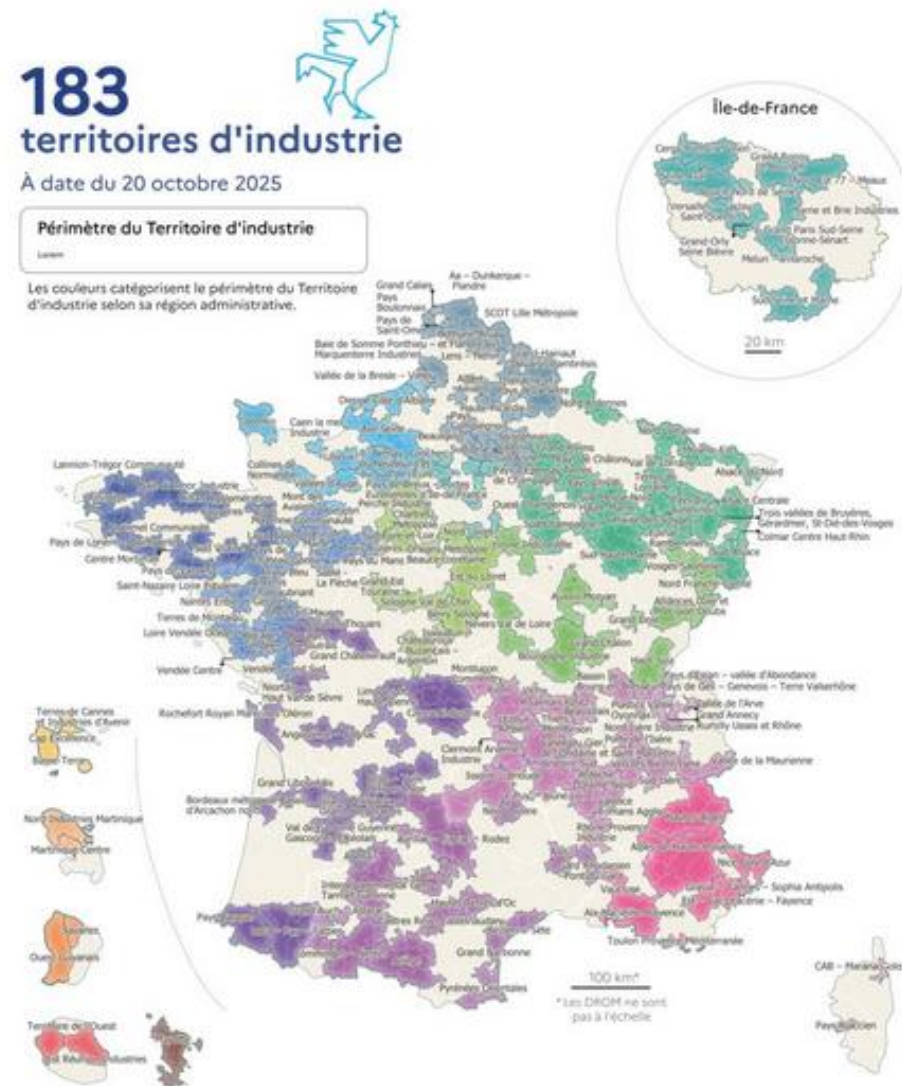
183 territoires d'industrie

À date du 20 octobre 2025

Périmètre du Territoire d'industrie

Légende

Les couleurs catégorisent le périmètre du Territoire d'industrie selon sa région administrative.



Sources : ANCT, 2024 ; Fond cartographique IGN Admin Express 2024 • Réalisation : Cartographie ANCT 06/2025

La question foncière :

assurer la desserte des sites « clefs en mains »

- Une démarche engagée en lien avec Territoires d'industrie (78 sites en 2019 et 49 sites en 2021 dont 60% en recyclage foncier)
- Le but : disposer d'une offre rapidement mobilisable (équipements, procédures d'urbanisme...)
- Le constat : une pénurie de vastes terrains pour grands projets industriels (50 hectares et plus)
- Un besoin prévisionnel : estimé autour de 22 000 hectares (rapport du préfet Mouchel-Blaisot)
- Un portage : les intercommunalités (compétence exclusive en matière d'aménagement économique et de gestion des parcs d'activités)

Un chantier de réindustrialisation à concilier avec l'objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN) en :

- Mutualisant les hectares consommés dans le compte national (projets d'envergure nationale et européenne dits « PENE ») ou les « réserves » régionales (prévu dans la plupart des SRADDET),
- Maintenant un intérêt fiscal pour les territoires d'accueil,
- Organisant des parcs d'activité de haute performance (énergie, eau, logistique, desserte de transports, services, fonctions mutualisées...)

Recommandation : évaluer les raccordements au réseau de ces sites et leurs besoins futurs en électricité

127 sites clés en main pour faciliter l'investissement dans les territoires

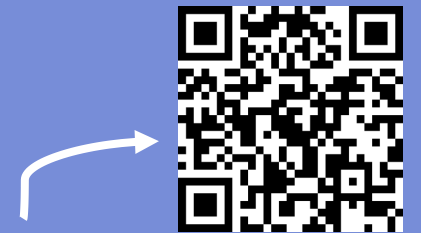


Sites clés en main par type d'activité économique en 2021

■ Activités industrielles	■ Activités industrielles, logistiques, bureaux
■ Activités industrielles, bureaux	■ Activités industrielles, logistiques, services
■ Activités industrielles, services	■ Activités logistiques
■ Activités industrielles, logistiques	

Jean-Philippe BONNET

Directeur adjoint Stratégie,
Prospective et Evaluation - RTE



Scannez ce QR code ou **cliquez sur le lien dans le tchat** pour partager vos réactions

Temps d'échanges

Scannez ce QR code pour
partager vos réactions



ou rendez-vous sur **slido.com** et
entrez le code **#16 10 463**

Conclusion

Les prochaines rencontres

En ligne...

- 4.12 – **La faisabilité de réalisation du plan d'évolution du réseau électrique, la structuration de la filière et l'innovation**
- 11.12 – **La gouvernance et le coût du plan d'évolution du réseau de transport de l'électricité**

... et sur le territoire !

- 18.11 – Rendez-vous à **L'Institut Paris Région de Saint-Denis (93)**, pour un petit-déjeuner décideurs-chercheurs sur les **enjeux du raccordement des data centers en Île-de-France**
- 20.11 – Retrouvez l'équipe du débat **au Havre (76)** pour débattre du rôle du réseau électrique dans la **réindustrialisation décarbonée** d'une zone industrialo-portuaire

Participez aussi en ligne !

- **Découvrez les enjeux du débat** et donnez votre avis au cours d'un parcours guidé et interactif : **Elec'Quiz**
- **Explorez Cart'Elec**, une carte interactive pour découvrir le tracé du réseau actuel et les enjeux du plan programme sur les territoires
- **Posez vos questions ou partagez votre avis** sur la plateforme participative du débat



| **Merci pour votre participation !**